

# Demande de Réintégration Après abandon des études 1<sup>er</sup> cycle : Licence

(à remplir soigneusement et à déposer au Vice-décanat de la faculté (\*) )

NOM (اللقب) : ..... Prénom (الاسم) : .....

Date et lieu de naissance : ...../...../..... à ..... N° Tél : .....

Année d'obtention du BAC : ..... Année de la 1<sup>ère</sup> inscription : ..... Matricule : .....

## Dernière inscription à l'université dans le cycle licence :

Année universitaire : 20...../20..... Année d'étude : .....(L1, L2 ou L3)

Filière : ..... Spécialité : .....

Faculté : .....

## Raisons de l'abandon des études (joindre le justificatif):

.....  
.....

## Années effectuées à l'université dans le cycle Licence:

N°	Année universitaire	Année d'étude (L1, L2 ou L3 Licence) (1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , ....: Cycle Classique)	Filière	Spécialité
01	20...../20.....			
02	20...../20.....			
03	20...../20.....			
04	20...../20.....			
05	20...../20.....			
06	20...../20.....			
07	20...../20.....			

Avez-vous déjà abandonné les études en licence : Non  Oui

Si Qui citer les années universitaires : 20...../20..... 20...../20..... 20...../20..... 20...../20..... 20...../20.....

Avez-vous déjà bénéficié d'un Congé Académique en licence : Non  Oui

Si Qui citer les années universitaires : 20...../20..... 20...../20..... 20...../20..... 20...../20..... 20...../20.....

Cadre réservé à l'Administration	
Avis du Doyen de la Faculté	Avis du Vice Recteur
Fait le : ...../...../20.....	Fait le : ...../...../20.....

J'atteste sur l'honneur de  
l'exactitude des renseignements  
portés sur la présente demande.

Date : ...../...../20.....

Signature de l'étudiant(e)

.....

## Dossier à Fournir :

1. La présente fiche, correctement renseignée et signée.
2. Une pièce justificative de l'abandon des études.
3. Une copie du dernier certificat de scolarité.
4. Une copie du relevé de notes du Bac.
5. Copies des relevés de notes de toutes les années effectuées à l'université depuis l'obtention du BAC. L'étudiant(e) qui a bénéficié d'un Congé académique doit joindre la décision du Congé académique.

**N.B :** Tout dossier incomplet sera rejeté.